



COMMUNIQUE DE PRESSE

Enosis lève 3 M€ pour accroître la production locale de gaz renouvelable



Toulouse, le 20 décembre 2022

Enosis conçoit des équipements qui recyclent le CO₂, évitent ses émissions, et contribuent à convertir les déchets non réutilisables en gaz renouvelable ou bas-carbone, substitut au gaz naturel fossile. La société lève 3 millions d'euros en fonds propres auprès d'Industrya, de UI Investissement et de la Banque des Territoires, pour le compte de l'Etat dans le cadre du programme Territoires d'innovation de France 2030, et dans le cadre du projet Vilagil, lauréat de ce programme. Cette augmentation de capital va permettre à Enosis d'accélérer l'industrialisation et le déploiement de ses solutions destinées en premier lieu aux industriels spécialisés dans le traitement des déchets.

Après avoir répondu à des premiers appels d'offres, Enosis, lauréate en 2020 du concours i-Nov (dispositif financé par l'Etat), procède à une augmentation de ses fonds propres de 3 M€ en faisant entrer à son capital, aux côtés de ses actionnaires historiques, dont KIC InnoEnergy SE, trois nouveaux investisseurs : Industrya, fonds à vocation industrielle ; la Banque des Territoires, pour le compte de l'État dans le cadre du programme Territoires d'innovation de France 2030 ; UI Investissement, opérateur du capital-risque, intervenant via le fonds Pertinence Invest 2, dédié aux start-up « Deeptech ».

Etablis sur le principe de méthanation¹, les équipements conçus par Enosis boostent la production de gaz renouvelable, injectable dans les réseaux existants de gaz. Couplées à l'électrolyse, selon l'architecture « Power-to-Gas », les solutions développées par Enosis constituent par ailleurs une passerelle entre le réseau électrique et le réseau de gaz, permettant de stocker les surplus d'électricité renouvelable, avec des cas d'applications notamment dans le secteur des mobilités décarbonées. Les solutions reposent sur la méthanation biologique, une technologie innovante développée par Enosis avec des partenaires académiques et le soutien financier de Bpifrance et de la Région Occitanie.

Au carrefour des filières « énergie » et « traitement des déchets », Enosis participe de ce fait à la construction des infrastructures nécessaires au verdissement du mix énergétique, dans une démarche d'économie circulaire, répondant aux enjeux d'autonomie et de sécurité énergétique des territoires. En particulier, les solutions d'Enosis contribuent aux objectifs des métropoles et des territoires ruraux, mais également des sites agricoles et industriels, en matière d'évitement des émissions de CO₂ et de production de gaz renouvelable ou bas-carbone.

Les solutions d'Enosis s'intègrent parfaitement dans les logiques territoriales, notamment du programme Vilagil, piloté par Toulouse Métropole en partenariat avec le Sicoval et le PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) Pays Portes de Gascogne, qui est lauréat du programme Territoires d'innovation de France 2030 opéré par la Banque des Territoires. Vilagil porte une ambition de décarbonation de l'aire urbaine et de relance économique locale.

¹ procédé permettant de transformer en méthane, grâce à l'action de micro-organismes, le CO₂, qui sinon serait rejeté dans l'atmosphère.



Gabriel Giabicani, directeur de l'innovation et des opérations au sein de la direction de l'investissement de la Banque des Territoires, précise que « *cette prise de participation dans Enosis contribue pleinement aux objectifs du programme Territoires d'Innovation de France 2030 opéré par la Banque des Territoires pour le compte de l'Etat, qui vise notamment à apporter des solutions aux demandes sociétales émergentes telles que la transition vers la production d'une énergie plus propre et locale. Ce financement permet également d'accompagner le développement d'un champion français, pionnier de la méthanation organique* ».

Vincent Guerre, président d'Enosis, indique : « *Cette levée de fonds vient valider la pertinence du positionnement d'Enosis pour accélérer la transition écologique au sein de la filière gazière, avec une solution à fort impact environnemental et économique. Nous sommes ravis d'accueillir trois nouveaux actionnaires - Industrya, la Banque des Territoires, UI Investissement - qui s'engagent à nos côtés et rejoignent nos actionnaires historiques, dont KIC InnoEnergy SE. Industrya, la Banque des Territoires et UI Investissement apportent à Enosis leur expertise de manière complémentaire, ainsi que leurs réseaux. Cette levée nous permet d'aborder la phase d'accélération de l'industrialisation de notre offre et de notre déploiement avec détermination.* »

Alexandre Braconnier, responsable des investissements chez Industrya, souligne : « *Nous avons été convaincus par la vision et la compétence des fondateurs d'Enosis. La solution que la société a développée est très innovante et répond à un besoin d'amélioration de l'efficacité énergétique et de la circularité de l'économie. Nous sommes ravis du tour de table de cette levée de fonds, et souhaitons soutenir Enosis dans sa croissance internationale.* »

Nicolas Penet, directeur d'investissements, UI Investissement, ajoute : « *Enosis apporte une solution technologique et industrielle robuste et innovante pour produire du biométhane. Elle permet d'accélérer et simplifier la production de gaz vert injectable dans le réseau, et ainsi valoriser cette énergie locale et renouvelable essentielle au mix énergétique. Par ailleurs, Enosis reste à la pointe de la science dans le domaine de la biométhanation grâce aux liens privilégiés tissés avec deux écoles du groupe INSA (Toulouse et Lyon), des partenaires de la première heure du fonds Pertinence Invest 2* ».

A propos d'Enosis

Contact presse : Vincent Guerré – +33 661 202 527 – vincent.guerre@enosis-energies.com

A propos de France 2030

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.



- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte de la Première ministre, et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr | [@SGPI_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)

Contact presse : +33 1 42 75 64 58 - presse.sgpi@pm.gouv.fr

À propos de Territoires d'Innovation

« Territoires d'innovation » est une action du Programme France 2030. Cette action a pour objectif de faire émerger en France les territoires du futur et de nouveaux modèles de développement territorial. À la fois innovants, répliquables et exemplaires, ces nouveaux modèles favoriseront l'émergence d'écosystèmes propices au développement économique durable et à l'amélioration des conditions de vie des populations tout en permettant aux acteurs économiques locaux de rayonner.

Le programme soutient des projets d'innovation associant décideurs et citoyens, et qui incarnent une stratégie ambitieuse de transformation des territoires. Le programme vise à expérimenter de nouveaux modèles de développement pouvant inspirer d'autres territoires en France.

« Territoires d'innovation » est doté d'une enveloppe de 450 M€ avec 150 M€ de subventions et 300 M€ d'investissements en fonds propres.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr | [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

Contact presse : Marie-Caroline Cardi - +33 6 38 53 97 67 - marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr

A propos d'Industrya

Industrya est un fonds d'investissement de 42 millions d'euros qui investit dans des start-up au service de la transformation industrielle. Le fonds propose des programmes d'incubation et d'accélération et investit dans des sociétés innovantes qui veulent façonner l'industrie et le monde de demain. Les secteurs d'investissement sont la transition énergétique, les nouveaux matériaux et l'Industrie 4.0. Industrya est une initiative de John Cockerill, en collaboration avec la SFPI, la SRIW & W.IN.G, Noshag et LRM.

Plus d'informations sur : www.industry.com

Contact presse : Alexandre Braconnier - +32 475 300 926 – alexandre.braconnier@industry.com



A propos d'UI Investissement

Société indépendante et spécialiste du développement des entreprises françaises non cotées, UI s'engage et s'investit, depuis plus de 50 ans, aux côtés de dirigeants de start-up, PME et ETI en croissance pour faire émerger et développer des entreprises économiquement et durablement performantes. UI Investissement gère près d'1,5 milliards d'euros d'actifs et s'investit auprès de 300 dirigeants dans des secteurs d'activité essentiels à la société comme la santé, l'agro-business ou les services et l'industrie. Le capital développement et transmission, cœur historique de l'activité d'UI, représente plus de la moitié de l'actif sous gestion et une cinquantaine d'entreprises, qui peuvent s'appuyer sur l'expertise opérationnelle et les outils méthodologiques d'UI. En parallèle, les équipes et véhicules d'investissement dédiés à l'innovation et à la consolidation permettent d'accompagner les entreprises tout au long de leur cycle de vie, et de contribuer au dynamisme économique des territoires. UI s'appuie aujourd'hui sur près de 70 salariés et 13 implantations régionales, à Besançon, Clermont-Ferrand, Dijon, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Nantes, Orléans, Reims, Rennes et Strasbourg, en complément de ses équipes de Paris.

Plus d'informations sur : www.ui-investissement.fr

Contact presse : Laurent Maillard – +33 660 597 707 – communication@ui-investissement.fr